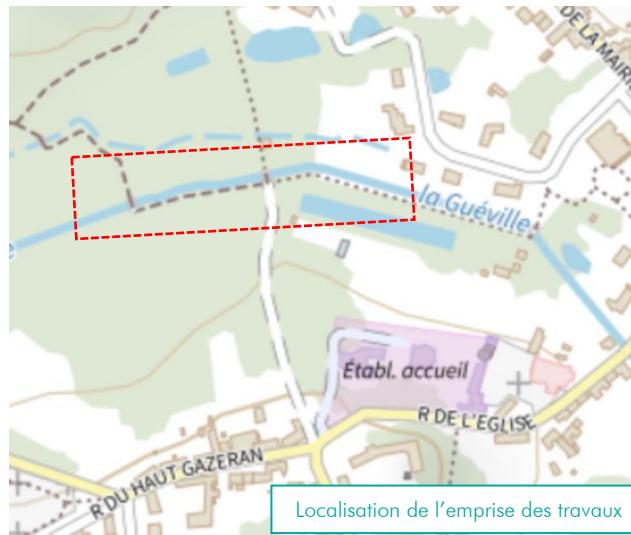
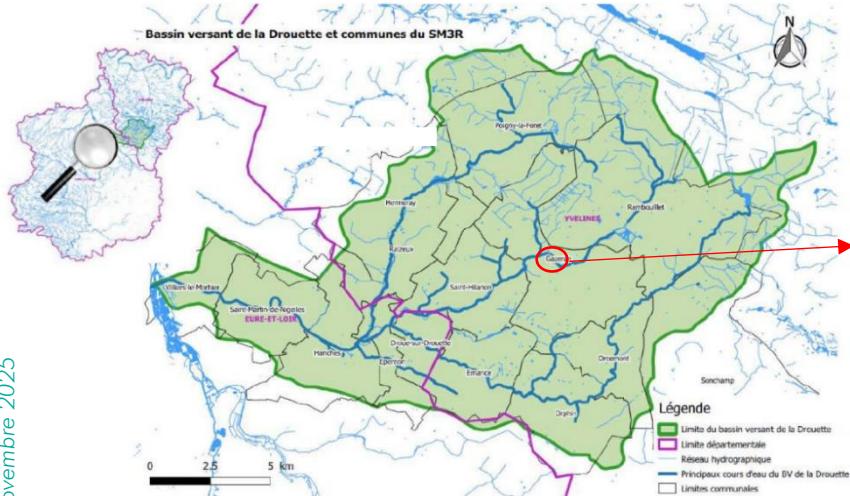


RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA GUÉVILLE COMMUNE DE GAZERAN (78)



La Guéville est un affluent rive droite de la Drouette, prenant sa source dans le massif forestier de Rambouillet, sur le bassin versant de la Drouette dans le département des Yvelines.

En 2024, le Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents (SMDVA) a initié une étude de faisabilité à l'échelle globale de la commune de Gazeran (78). L'emprise initiale du projet s'étendait de la station d'épuration de Gazeran jusqu'au bois communal de la Garenne. En raison de contraintes foncières et réglementaires, le SMDVA a sectorisé puis phasé les opérations projetées. Le bois de la Garenne a été retenu comme l'un des secteurs à prioriser pour rétablir localement la continuité sur la rivière Guéville.

En octobre 2025, le SMDVA a ainsi réalisé une opération de restauration de la continuité écologique sur la rivière Guéville. Un ancien clapet hydraulique bloquait jusqu'alors le libre transit piscicole et sédimentaire sur ce secteur situé en contexte forestier.

Désormais sans usage, un effacement total de l'ouvrage a été privilégié en accord avec la commune de Gazeran, propriétaire des lieux. Des mesures d'accompagnement ont également été menées afin d'améliorer la qualité du cours d'eau notamment en réalisant une recharge sédimentaire (pierres de champs provenant d'une carrière locale) dans le lit mineur de la Guéville.

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents (SMDVA)

Période de réalisation et durée des travaux : Octobre 2025

Objectifs principaux visés :

- Redonner une dynamique naturelle au cours d'eau
- Rétablir la circulation des poissons et des sédiments
- Limiter les problèmes de déstabilisation et d'érosion des berges
- Diminuer localement le risque inondation

Avant : Clapet hydraulique de Gazeran bloquant la continuité écologique

Après travaux (octobre 2025) : La Guéville aménagée après effacement total du clapet et restauration de l'hydromorphologie par recharge sédimentaire



Répertoire d'exemples

Vue aval du clapet après travaux
d'effacement et recharge granulométrique
(octobre 2025)

Coût étude : Cette opération RCE n'a pas nécessité d'expertise spécifique.

Coût des travaux : 15 138 € TTC

Financement du projet :

- 80 % Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
- 20 % SMDVA

Entreprise mobilisée : Entreprise Travaux : SAS Forêts & Paysages

Descriptif technique des travaux réalisés :

- Déconnexion électrique du clapet hydraulique
- Suppression du clapet
- Recharge sédimentaire en lit mineur
- Mise en place d'un panneau pédagogique

→ Seuls 20 m³ de pierres de champs provenant d'une carrière locale ont été nécessaires pour cette recharge sédimentaire. Le lit de la Guéville a ainsi été resserré afin de retrouver un gabarit naturel d'étiage avec un pincement du lit de 0.5 en moyenne.

Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux ont été réalisés dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) du bassin versant de la Drouette. Ils sont situés sur la masse d'eau FRHR247A « Guéville » en secteur communal.

Suivi mis en place :

Avec l'appui de la FDPPMA 28 et via conventionnement (aucun contact côté FDPPMA 78), une pêche de suivi « avant-travaux » a été réalisée sur la Guéville avec la cellule d'animation technique du SMDVA.

Des pêches électriques de suivi piscicole à n-1 (en 2025) ; n+3 ; n+5 sont prévues.



Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

La Guéville présentait un écoulement stagnant et une qualité de milieu particulièrement dégradée au détriment des espèces aquatiques.

Lors de la pêche électrique « avant-travaux », un grand nombre d'épinoches et de goujons ont été recensés sur le tronçon à aménager. Côté espèces exotiques envahissantes, 4 perches soleil et 1 pseudorasbora ont été inventoriés, témoignant de l'état particulièrement dégradé de la Guéville sur ce secteur.

Appropriation sociale :

Sensible à la qualité de l'eau, la commune a très bien accepté l'opération, d'autant plus que l'ouvrage n'avait plus d'usage depuis des années...

Informations complémentaires :

Dans une optique de communication et de sensibilisation, un panneau pédagogique a été installé aux abords communaux de la Guéville aménagée. Une vidéo descriptive des travaux a également été réalisée par l'équipe technique du Syndicat.

Voir la vidéo du chantier : Site internet du SMDVA (fil d'actualités) : <https://www.smdva.fr/>

Contacts pour tout renseignement sur la réalisation de ce projet :

TMR : Mathieu DEVILLE - Responsable technique - 06.49.70.88.32 - responsabletechnique@smdva.fr

TMR : Mathis BRETON - Technicien rivière - 06.42.05.66.97 - technicien@smdva.fr

Présidente du Syndicat : Mme Jacqueline DEVINCK

Siège social du SMDVA : 22 rue Gustave Eiffel - 78120 RAMBOUILLET Cedex).

Répertoire d'exemples

Restauration de la Guéville

Suppression du clapet communal

En faveur de la continuité écologique



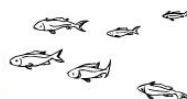
SMDVA

Syndicat Mixte de la Drouette,
de la Voise et de leurs Affluents

La renaturation des cours d'eau permet de rétablir ou de maintenir leurs fonctions écologiques. Elle vise en particulier à :

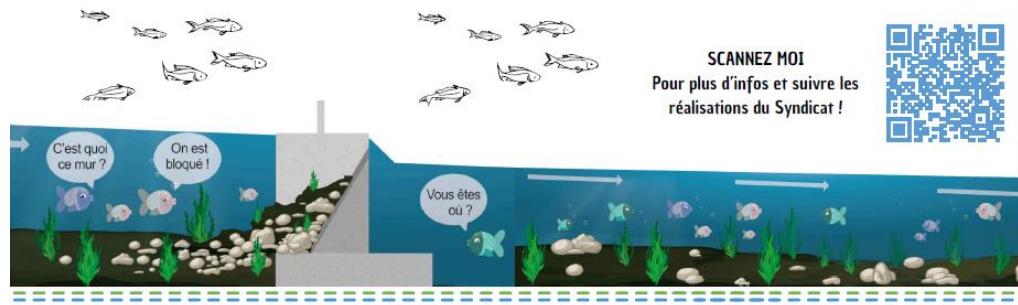
- Restaurer la qualité de l'eau ;
- Permettre la libre circulation des poissons et des sédiments ;
- Rétablir un régime hydro-biologique proche de l'état naturel, avec un débit suffisant tout au long de l'année ;
- Restaurer les habitats naturels (fonds, berges et rives) pour permettre le développement d'une faune et d'une flore typique de notre région et favoriser ainsi la biodiversité locale.

Sans usage depuis plusieurs années, l'ancien clapet hydraulique constituait un obstacle à la continuité écologique.



Retrouver une rivière naturelle et vivante !

- Les travaux de suppression de l'ancien clapet ont permis de rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments dans la rivière.
- Une recharge sédimentaire a également été réalisée dans la Guéville, qui a ainsi pu retrouver un aspect naturel avec une alternance de radiers (zones peu profondes à écoulement rapide) et de mouilles (zones profondes à écoulement lent).
- Les sédiments (sables, graviers, pierres) et la faune (invertébrés, poissons) se déplacent librement. Les poissons retrouvent ainsi des zones de frayère (reproduction), de gîte et de nourrissage.



SCANNEZ MOI
Pour plus d'infos et suivre les réalisations du Syndicat !



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
eau
SEINE
NORMANDIE

Visuel du panneau pédagogique installé sur site

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

